CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E156745** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/11/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2014B1174

Siret : 808 468 904 00020

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 05 43403-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002102140/38

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 / 002 102140/38

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : COUVRE-TOIT

ZONE ARTISANALE DU HAUT SERROIR
54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE

Téléphone : 03 83 31 44 91 **Fax :**

Portable : 06 42 58 57 64

Responsabilité légale :
KAHRAMAN IDRIS GÉRANT

Site Internet : http://www.couvre-toit-etancheite.fr/

E-mail : couvre-toit2@wanadoo.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 961 326 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	2	28/05/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	10	26/03/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	3	26/03/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 09:35

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E156745** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE **11/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/11/2014
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2014B1174

Siret : **808 468 904 00020**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 05 43403-
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000/002102140/38
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 / 002 102140/38

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **COUVRE-TOIT**

ZONE ARTISANALE DU HAUT SERROIR
54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE

Téléphone : 03 83 31 44 91 **Fax :**
Portable : 06 42 58 57 64

Site Internet : http://www.couvre-toit-etancheite.fr/
E-mail : couvre-toit2@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
KAHRAMAN IDRIS GÉRANT

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/05/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	26/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	05/12/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.